

## **Rapport d'évaluation du LMI MOVIDA**

### **"Mobilités, voyages, innovations et dynamiques dans les Afriques Méditerranéenne et Subsaharienne"**

A la demande de la Mission Évaluation et Programmation de la Recherche de l'IRD

10 février 2021

Le comité d'évaluation est composé de :

- **Laurent Faret**, Professeur, Université de Paris, UMR CESSMA en délégation au CIESAS/IRD Mexico.
- **Ibou Sane**, Professeur titulaire des Universités, Directeur du Laboratoire URIC, Université Gaston Berger de Saint-Louis-Sénégal.
- **Gabriel Sangli**, Institut Supérieur des Sciences de la Population/ Université Joseph KI-ZERBO (ISSP-UJKZ).
- **Mahaman Tidjani Alou**, Professeur à l'université Abdou Moumouni de Niamey, chercheur au LASDEL.

Avec l'appui de **Ouidir Benabderrahmane**, Mission Évaluation et programmation de la recherche de l'IRD.

## **Sigles et abréviations**

CESSMA : Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques

CIESAS : Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social

EC : Enseignant-chercheur

GERMES : Groupe d'Études et de Recherche Migrations, Espaces et Sociétés

IEP : Institut d'Etudes Politiques

IPAR : Initiative Prospective Agricole et Rurale

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

ISSP : Institut Supérieur des Sciences de la Population

JEAI : Jeunes Equipes Associées à l'IRD

LASDEL : Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local

LASME : Laboratoire Société, Mobilité, Environnement

LEPOSHS : Laboratoire Etude Politiques et Sciences Humaines et Sociales

LMI : Laboratoire Mixte International

LPED : Laboratoire Population-Environnement-Développement

MLD : Master, Licence, Doctorat

MOVIDA : Mobilités Voyages Innovations et Dynamiques dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne

PRODIG : Pôle de Recherche pour l'Organisation et la Diffusion de l'Information Géographique

UGB : Université Gaston Berger

UJKZ : Université Joseph KI-ZERBO

UO : Université de Ouagadougou, actuelle université Joseph KI-ZERBO),

UIR : Université Internationale de Rabat

UMR : Unité Mixte de Recherche

URMIS : Unité de Recherches Migrations et Société

## **Introduction**

Les travaux du comité ont eu lieu entre mi-novembre 2020 et fin janvier 2021. La situation liée à la pandémie Covid-19 n'a permis aucune visite sur le terrain. Le comité a travaillé à partir des documents de bilan et de projet fournis par la direction du LMI MOVIDA et à travers des rencontres par visioconférences grâce à l'application Zoom.

Le comité tient à remercier l'équipe du LMI MOVIDA pour la qualité des documents remis (bilan et projet de renouvellement). Si l'on peut émettre le regret que les conditions actuelles n'aient pas permis des échanges plus directs, la disponibilité des collègues participant au laboratoire a été appréciée. Les membres du comité d'évaluation remercient également les institutions partenaires du LMI.

Le présent rapport suit approximativement la trame proposée par la Mission d'évaluation de l'IRD. Des aménagements ont été apportés lorsque cela semblait utile. Il a également paru opportun de proposer en fin de rapport une série de "recommandations" qui se sont dégagées des échanges conduits lors de l'évaluation. Ces recommandations sont à prendre comme des pistes de réflexion ou des points de vigilance, dont l'objectif est avant tout de nourrir par un regard extérieur les orientations du LMI pour sa seconde phase.

## **1. Bilan de la mise en œuvre du LMI MOVIDA**

### **1.1 Adéquation aux besoins, attentes et priorités des partenaires parties prenantes, retombées en termes de développement**

Il faut rappeler sans pour autant entrer dans l'histoire que les migrations constituent de plus en plus, un champ de recherche intéressant, en ce qu'elles permettent de mieux cerner des facteurs explicatifs les plus essentiels de la survie et de l'évolution de l'espèce humaine. Ainsi, d'après plusieurs chercheurs, chaque peuple, chaque culture, chaque pays, chaque nation, est redevable à des degrés divers, pour son évolution, des migrations humaines qui ont marqué son histoire. En effet, celle-ci sont toujours sources de changements divers qui affectent non seulement la structure sociale mais également les mentalités et les comportements des acteurs, ces derniers participent de plus en plus aux investissements à travers, les initiatives privées, individuelles ou collectives, de leurs terroirs par le biais de la coopération décentralisée dans le cadre du développement économique local. Les migrants sont des porteurs d'innovations sociales à travers les associations d'intervention pour le développement. De ce fait, les migrants participent de façon significative à la transformation sociale, économique et spatiale des sociétés de départ et d'accueil.

C'est dans ce registre que des chercheurs du Nord et du Sud, conscients de l'enjeu que constitue les migrations pour les pays de départ et les pays d'accueil, ont cherché à mettre en commun leurs compétences, leurs connaissances et leur savoir-faire afin de proposer un regard renouvelé sur les migrations africaines. Ils ont été surtout animés par le souci de remettre en cause les clichés, les idées reçues sur ces migrations en vue de resituer leur réelle historicité, leurs caractéristiques intrinsèques mais aussi leurs mutations en rapport avec le nouveau contexte économique, social, culturel et politique dans lequel elles trouvent leur ancrage. Le LMI MOVIDA a eu en effet pour ambition de se positionner comme un pôle scientifique de référence sur les migrations africaines, de faire rayonner les recherches conduites à partir du Sud et d'établir des partenariats féconds de recherche entre universités et centres de recherche du Nord et du Sud. Il s'agit également de favoriser les interactions ou interrelations entre les différents membres du réseau. Dès lors, une plateforme sur les migrations africaines a été mise sur pied pour stimuler

les échanges et les recherches collaboratives en vue de générer des connaissances et des données dans un contexte de crise migratoire qui rend encore plus indispensable l'urgence de disposer de ces données et connaissances.

La mise en place d'un LMI est un défi. Comme dans tout rapprochement pour un travail collaboratif, il y a un intérêt supérieur qui est l'intelligence de la mutualisation des ressources (compétences et moyens) ainsi que la mise en place d'un dispositif commun de travail qu'est la plateforme. Le LMI MOVIDA en a eu l'intelligence et surtout la capacité de sa réalisation. Il n'est donc pas surprenant de voir le LMI prendre de l'envergure et rayonner dans le domaine de la recherche et de la formation sur le thème de la migration et tendre à devenir un "label". Réunir autant d'acteurs ne peut fonctionner sans quelques préoccupations que l'entité se doit de dépasser. En effet, chaque institution partenaire a des difficultés qui lui sont propres et des attentes au regard de son processus de développement. Conjuguer tout ceci nécessite d'avoir une vision à long terme et surtout d'y croire et de travailler réellement à l'aboutissement du projet commun d'un point de vue institutionnel et individuel.

L'adéquation entre les besoins, les attentes et les priorités des partenaires partie prenantes relève d'un arbitrage collectif d'une part et de l'autre du dynamisme des animateurs des composantes/ axes de recherche/ groupes constitués. Ceci indique que la direction générale du LMI doit assurer la veille sur la réussite des parties en vue de permettre à chacun de connaître une ascension souhaitée dans un esprit de co-construction. Une distorsion très grande entre les parties prenantes peut être la cause d'une rupture naissante et éventuellement de la création d'un déséquilibre dans le dispositif global. Cela est d'autant renforcé par le fait que les attentes des partenaires du Sud vis-à-vis des partenaires du Nord sont beaucoup plus élevées et multidimensionnelles pour être traitées à part égal. C'est à ce prix que les retombées en termes de développement seront lisibles.

Lecture faite de la convention du LMI et du bilan du projet, l'adéquation est constatée entre les objectifs et les résultats atteints du point de vue du partenariat sud-sud, nord-sud, terrain partagé, séminaires, via la formation (master et thèse) et la recherche. L'impact communautaire pour le développement effectif est observé à travers la création de club, éveil des consciences chez les élèves et dans la communauté. Tout ceci concourt vers l'influence sur des politiques migratoires avisées.

## **1.2 Pertinence, qualité et portée des actions de recherche, de formation, de valorisation et de diffusion**

### A propos des activités de recherche :

LMI MOVIDA dans le cadre de ses nombreuses activités de recherche sur une bonne partie du continent africain, a mis le focus sur les « terrains partagés » dont l'objectif est la possibilité pour les chercheurs et les étudiants de mettre en commun au plan théorique un certain nombre d'approches et de formuler aussi des questionnements sur l'objet de recherche. Cette initiative permet également aux membres du réseau de pouvoir réaliser un terrain commun, ce qui paraît être une expérience intéressante qu'il aurait fallu approfondir et poursuivre d'autant plus qu'elle permet de favoriser au-delà du partage du terrain des possibilités de publication, d'avoir des regards croisés sur le même objet d'étude et de tirer profit de la quintessence des informations de première main.

De même, plusieurs séminaires ont été organisés sur les migrations sur des sites différents, ce qui est source d'enrichissement mutuel, de renforcement de capacités et de partage de connaissances pour les membres du réseau et les partenaires limitrophes. Il en est de même des ateliers itinérants, dans le cadre de la diffusion des travaux scientifiques avec les acteurs clés (journalistes, parlementaires, lanceurs d'alertes, société civile de manière générale). On note aussi des animations dans les ateliers, des animations scientifiques dans les campus ou dans les différents sites retenus par le réseau en vue de fructifier la collaboration entre chercheurs, dans un élan de partage des savoirs. Tous ces ateliers itinérants sont bien labélisés MOVIDA en vue d'avoir une lisibilité et une visibilité dans le champ des sciences sociales. Beaucoup d'activités révèlent à travers les axes de recherche retenus, des résultats très intéressants. Ils montrent une féminisation des migrations africaines. Cet axe devrait être renforcé et étudié davantage puisque la plupart des recherches se sont concentrés sur les migrations masculines. De même, les questions de recomposition territoriale ont été abordées, en relation avec les problèmes de mobilité urbaine, le problème des circulations des réseaux avec un axe transversal permettant la catégorisation de la migration, ce qui pose le problème de l'observation des mobilités en Afrique avec principalement la dimension circulatoire qu'il faut davantage examiner.

#### A propos de la formation :

Notre analyse de la documentation mise à notre disposition dans le cadre de cette évaluation mais aussi les rencontres virtuelles menées avec les responsables du LMI MOVIDA laissent voir que des progrès ont été accomplis en matière de formation et de promotion de la relève. Le LMI a mis en place un volet formation sur la migration autour d'une vingtaine d'étudiants, soit dans l'encadrement des thèses de doctorat soit dans celui des masters en subventionnant aussi les récipiendaires. Dès le départ, les chercheurs ont entrepris un plan de déconstruction des idées reçues sur la migration. Ils ont mis aussi en place des réseaux de partage et d'entraide entre les étudiants (aide financière sur le terrain, appui sur le terrain). Ce sont donc des financements importants aux étudiants en vue de leur permettre de discuter de leur plan de thèse, de leur donner la possibilité de réviser des chapitres, de renforcer leurs capacités dans l'écriture et de leur permettre de s'affilier aux réseaux étudiants. Le tableau des doctorants impliqués dans le LMI gagnerait à mettre en lien, au-delà des informations sur les étudiants, leurs directeurs de thèse et leur thème, le niveau d'évolution des doctorants en termes de durée sur le temps total visé pour la soutenance de thèse. Une ébauche des obstacles rencontrés par les étudiants aurait été un atout majeur pour qu'un plaidoyer soit fait dans leur intérêt. Il est vrai que des efforts importants ont été impulsés pour la formation des étudiants doctorants par la création de réseaux de partage de connaissances et de résultats de terrain, il n'en demeure pas moins qu'il faut renforcer le travail en équipe, insister sur le renforcement des capacités. Mais le problème qui se pose est celui du nombre d'ateliers organisés, du nombre de séances organisées et qui n'ont pas été quantifiées. Il en est de même de la méthodologie pour laquelle on semble privilégier l'approche qualitative au détriment de l'approche quantitative. Or il aurait fallu encourager une triangulation des sources d'informations et une triangulation des techniques d'investigation. Ce qui permettrait aux étudiants de ne pas s'enfermer uniquement dans la socio-anthropologie lorsqu'ils vont étudier les phénomènes migratoires. C'est le même problème dans l'organisation des ateliers de méthodologie où on doit multiplier les séances en faisant appel aux intervenants extérieurs, aux chercheurs et enseignants spécialisés dans ce domaine (Enseignants et professionnels de la recherche). Par ailleurs dans les activités de formation, il faut des modules spécifiques sur la migration, aussi bien dans les universités du Nord que dans celles du Sud pour encourager la mobilité entre étudiants. Cette mobilité ne doit pas seulement se limiter aux enseignants chercheurs, il faut donner la possibilité aux étudiants des deux

continents de se rendre aussi bien au Nord qu'au Sud. LMI MOVIDA, même si il a organisé des écoles d'été, des ateliers d'écriture scientifique, assuré l'encadrement des thèses et mémoires, il nous paraît important de renforcer ces formats en vue de permettre aux étudiants une meilleure capitalisation des expériences.

#### A propos des activités d'expertise et de valorisation des expériences et des connaissances :

Dans ce volet très intéressant pour la diffusion et le partage des connaissances, LMI MOVIDA a mis en place des supports en vue de mieux vulgariser les travaux de terrain avec la mise en place de blogs (articles-rapports de terrain-réservoirs de données). Il y a également des plaquettes sur le blog. Des revues ont été mises sur pied et des clubs scientifiques ont été mis en place en vue de la sensibilisation sur la migration. Des ouvrages ont été publiés pour un public plus spécialisé, tandis que la vulgarisation des résultats de recherche auprès du grand public s'est faite à travers des supports innovants (cartes postales). Il faut cependant envisager la mise en place d'un certificat sur la migration africaine en général, en vue de mieux la faire connaître et la valoriser sur le plan international. De même, la question religieuse aurait pu être abordée très largement puisque les contextes culturels et géopolitiques le permettent dans cette recherche. Il y a également la promotion des travaux des étudiants sur le blog. Au total, il y a de la transparence dans tous les dispositifs de LMI MOVIDA. Il reste donc à s'interroger sur comment les différents acteurs la perçoivent et s'en approprient. Enfin, MOVIDA fonctionne plutôt comme un laboratoire de recherche et non comme un simple réseau de recherche. D'ailleurs, ce laboratoire travaille à partir de nombreux axes de recherche et de partenaires limitrophes. LMI MOVIDA devrait encore cultiver l'esprit MOVIDA, étendre ses tentacules en Afrique centrale, dans les pays du Maghreb, s'ouvrir davantage en abordant la migration par le bas, mais aussi s'intéresser à l'immigration puisqu'il y a des communautés qui peuvent faire l'objet d'enquêtes approfondies. Ce même dispositif doit aussi être aussi construit en Europe et non pas seulement en Afrique, encourager la logique de circulation des savoirs et des animateurs comme MOVIDA a su le faire dans cette première phase. Il est donc important de créer un centre de recherche aussi bien au Nord qu'au Sud sur la migration africaine.

### **1.3 Qualité de la production académique et rayonnement international**

La production académique du LMI Movidia est significative, et l'ensemble des travaux de l'équipe constitue une somme particulièrement opportune dans le domaine des migrations africaines sous les différentes dimensions abordées par le projet. L'annexe du dossier signale 16 Ouvrages et coordination d'ouvrages, 4 Coordinations de dossiers de revues, 51 articles dans des revues scientifiques et 71 chapitres d'ouvrages. Ce bilan s'accompagne de nombreuses communications à colloque, travaux de synthèse et d'expertise, communications vers les décideurs et le grand public, travaux de valorisation (selon des modalités originales et pertinentes : expositions, vidéos, cartes postales, podcasts, etc sur le site internet du LMI). Parmi les résultats en matière de diffusion scientifique, les efforts du LMI qui ont permis la création d'une collection de livres aux Éditions l'Harmattan et d'une revue Afrique(s) en mouvement basée au Maroc sont particulièrement appréciables. Ces deux supports participent à la promotion du "label" Movidia, pour reprendre le terme de l'équipe, et inscrivent les activités scientifiques dans la durée. Il reste important que les porteurs du laboratoire travaillent à un équilibre en matière de supports de publication, et le comité d'évaluation encourage les porteurs du LMI à favoriser également la publication des résultats dans des revues de diffusion internationale, en particulier celles qui ont le plus d'audience sur les thématiques migratoires (ici des supports en anglais seraient aussi

appréciables). Dans la foulée, les chercheurs et enseignants-chercheurs du Sud ainsi que leur assistant devraient prendre une place de plus en plus importante dans ces productions afin d'affirmer significativement leur rôle dans la production des connaissances en matière singulièrement des migrations grâce au dispositif Movida.

En matière de diffusion, le LMI a mis en place des outils intéressants vers des publics plus variés que la sphère académique, ce qui, en soi, contribue de façon importante à atteindre les objectifs affichés. Les actions de sensibilisation des jeunes publics (collégiens et lycéens), les outils du site web ou la participation à des activités d'expertise à destination des décideurs locaux et internationaux sont pertinentes. Sur les thématiques traitées, les liens avec les grandes structures internationales, type OIM, ne semblent pas aisées. Si on le comprend au vu des modes d'intervention de ces acteurs dans la région, on peut aussi considérer que des actions du LMI à destination ou en collaboration avec ses opérateurs - dans un positionnement clair et assumé - pourraient aussi enrichir les effets de la recherche et la formation produites par le laboratoire.

#### **1.4 Adéquation et efficacité de l'organisation et de la gouvernance**

La couverture géographique et la diversité thématique étendues du LMI font de lui une entité de grande dimension, peu aisée à maîtriser, et dont l'identité peu devenir diffuse.

L'organisation du LMI MOVIDA repose sur des principes clairement présentés dans le rapport pour la période 2016-2019. S'agissant d'un laboratoire multi-situé (Sénégal, Burkina Faso, Maroc, Niger, France), les enjeux de structuration sont forts pour construire une dynamique commune capable d'intégrer tous les acteurs sur la durée. La structure a été constituée à partir de l'implication de six institutions partenaires (l'IRD en France, l'IPAR et l'Université Gaston Berger à Saint Louis, le LEPOSHS de l'Université Internationale de Rabat, le LASME à l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou et le GERMES de l'Université Abdou Moumouni de Niamey). Côté français, l'IRD est impliquée via 3 UMR (LPED, PRODIG et URMIS). En termes de fonctionnement, cela fait 8 équipes différentes qui participent d'une manière ou d'une autre aux activités du LMI, ce qui est beaucoup et appelle à la vigilance sur l'équilibre de la participation de chacune d'entre elle.

Un point fort de Movida est sa genèse. Le dossier bilan montre bien que les porteurs ont su se saisir de l'opportunité du dispositif LMI de l'IRD pour structurer des collaborations construites sur la longue durée sous d'autres formes entre chercheurs burkinabè, français, marocains, nigériens et sénégalais. Ces collaborations sont nées à l'occasion de programmes de recherches, de co-publications, de co-organisations de colloques et d'ateliers de formation ou d'autres dispositifs structurants, type JEAI ou PPR. Cette inscription des collaborations dans la durée, associée à la définition d'axes scientifiques de recherche très actuels, constitue une base solide pour les activités de recherche et de formation. Comme ailleurs, cette bonne interconnaissance des membres est une garantie pour un travail pleinement collectif. Ici, cela répond bien aux enjeux liés à des terrains qui peuvent être éclatés géographiquement et à des environnements institutionnels et de recherche qui ont leurs spécificités nationales et locales.

Du point de vue du périmètre de l'équipe, le comité d'évaluation s'est étonné de l'absence d'une liste des membres du laboratoire pour la période 2016-2019. Sauf erreur, il n'y a pas de présentation individualisée de l'équipe via un tableau synthétique, c'est regrettable. Pour une vue d'ensemble, les membres du comité se sont donc reportés sur le site internet, sur la présentation pour la période à venir (c'est détaillé pour 2020-2025) et les listes de publication. Selon le site de Movida, le laboratoire est composé à la date de consultation de 19 chercheurs ou enseignants-chercheurs et 18 doctorant(e)s, auxquels s'ajoutent des membres associés (une

quinzaine). Le dossier de renouvellement indique 20 chercheurs ou enseignants-chercheurs et 22 doctorant(e)s pour le 1er cercle, soit un périmètre assez stable. Les disciplines les plus représentées (dossier de renouvellement) sont la sociologie, l'anthropologie et la géographie. Cela correspond bien aux objectifs scientifiques du laboratoire. On pourrait cependant envisager un élargissement au droit (1 seul EC parmi les membres), à l'histoire, à la démographie (1 seul également pour chacune des disciplines) et à l'économie et la science politique qui ne sont pas représentées en l'état. Pour les membres chercheurs ou enseignants-chercheurs, l'attache institutionnelle à des équipes de recherche est assez déséquilibrée, ce qui peut aller à l'encontre des objectifs affichés. L'ancrage en France est très marqué (c'est presque 2/3 des membres). Le jeu des MLD et des affectations de l'IRD peut en partie contrebalancer cet état de fait, mais l'implication d'EC dans les pays d'étude doit rester un objectif pour l'équipe. Quand on inclut les doctorants, l'équilibre devient meilleur, notamment en faveur du Niger (le nombre de doctorants y est élevé), mais reste défavorable pour le Maroc et le Burkina Faso.

La gouvernance du laboratoire repose sur trois structures complémentaires : une direction collégiale, un comité de direction (les membres de la direction collégiale + des responsables des axes scientifiques) et un comité de pilotage. Concernant la direction, le dossier signale qu'après une première période à deux co-porteurs, une modification est intervenue à mi-parcours. Pour les deux dernières années, la direction a été assurée par 4 chercheur(e)s, une en France (LPED), un à Rabat (LEPOSHS), un à Saint-Louis (UGB) et un à Niamey (GERMES). Cette seconde configuration semble plus pertinente en termes de représentation. Le comité note que, pour la période de renouvellement demandée, le laboratoire prévoit deux co-porteurs (chercheur(e)s au LPED et GERMES) et une direction collégiale élargie représentant tous les partenaires. Cela correspond bien à la configuration du laboratoire. Pour le comité de pilotage, son rôle apparaît moins clairement dans le dossier. Son rôle est signalé comme "garantir les options stratégiques prises par le LMI ou suggérer des réorientations", mais on ne sait pas si cela a été le cas. Selon le site Movida en ligne, le laboratoire avait dans sa première phase un "comité de suivi scientifique" (11 membres). Il semble que ce soit la même chose. On a le sentiment que ce comité a surtout été l'occasion d'échanger avec certains de ces membres ou de créer du réseau en dehors du périmètre du LMI, plutôt que d'assurer un vrai rôle de garant scientifique. Dans cette même veine, toujours dans le rapport bilan, le rôle des responsables institutionnels à travers le comité des tutelles n'est pas perceptible alors qu'ils sont sensés participer à des rencontres institutionnelles. Pour la période à venir, il est fait état d'un "comité de pilotage annuel" dont la fonction semble assez identique. L'enjeu d'impliquer davantage ce comité de pilotage dans la seconde phase est important.

### **1.5 Plus-value du LMI en termes d'échanges et d'intégration scientifiques**

Comme signalé précédemment, le LMI fédère plusieurs équipes de recherche. En plus des équipes qui travaillent en France, on identifie des équipes opérationnelles au Burkina Faso, au Maroc, au Niger et au Sénégal. Au regard des animations scientifiques organisées, il faut reconnaître que les efforts d'échanges et d'intégration sont réels. Les échanges sont favorisés par les différents colloques, ateliers et séminaires organisés dans le cadre du LMI et les différentes résidences. Quant à l'intégration, elle s'ancre dans les affectations des chercheurs IRD in situ. Cette stratégie favorise et renforce les relations existantes au quotidien et permet la participation des chercheurs aux activités de recherche et d'enseignement. Les jalons tracés par MOVIDA offrent des pistes porteuses qu'il faut consolider.

En ce qui concerne la production des connaissances et leur approfondissement, le LMI a promu des outils qui favorisent cette démarche importante pour sa visibilité. La gamme des

connaissances produite est impressionnante en termes d'ouvrages, d'articles ou de rapports de recherche. En outre, la production des thèses de doctorat constitue un cadre approprié pour explorer de nouveaux terrains. Par ailleurs, les réponses aux appels à projets de recherche permettent d'approfondir les connaissances sur de nouveaux terrains mais aussi de tester les connaissances acquises. Il apparaît clairement dans le dossier soumis que des efforts sont fournis par le LMI pour former des équipes de recherches en vue de candidature à des appels d'offre. Les activités de recherche se développent par ce truchement et élargissent régulièrement le champ des connaissances produites dans le cadre du laboratoire.

En ce qui concerne la structuration du partenariat, il est clair que la principale force de ce laboratoire, c'est son ancrage dans les universités et sa volonté de pérenniser les équipes à travers leur structuration dans des laboratoires de recherche, comme on peut l'observer à Niamey avec le Groupe d'Études et de Recherche Migrations, Espaces et Sociétés (GERMES). Ce laboratoire accueille des chercheurs et des doctorants mais aussi accueille des manifestations du LMI comme les écoles d'été et autres séminaires de recherche. Si le LMI a pu s'appuyer sur des acteurs majeurs pour constituer Movida, il doit savoir promouvoir sa solidité dans le dialogue avec les institutions afin d'assurer sa durabilité. Le LMI est né des acteurs (chercheurs et enseignants-chercheurs) selon certaines affinités et pour avoir su travailler ensemble pour mettre en place le dispositif. Dans ce sens, le rôle des institutions est très faible (comité institutionnel) et est perçu plutôt comme un rôle d'accompagnement. Cela n'entraîne-t-il pas un risque que le dispositif devienne fragile ou s'effondre lorsque la personne de l'institution associée au projet n'est plus présente? La durabilité du dispositif dépend du niveau d'implication des institutions d'appartenance qui peuvent suppléer à toute défaillance en cas de nécessité. On le voit avec la situation du LSME de l'université Joseph KI-ZERBO et le vide laissé par l'affectation du Dr Zongo comme ambassadeur, et dont la question du remplacement ne semble pas aisée. Il y a là un enjeu fort pour l'équipe.

Par ailleurs, le LMI étant sur un enjeu important au plan politique, économique et social, les connaissances qu'il produit sont attendues et il fait aussi l'objet de demandes de recherches et d'expertise qui l'ancre durablement, aussi bien dans l'environnement universitaire, que dans le champ de l'expertise en sciences sociales. Il est fait appel à lui dans les arènes autorisées où son expertise est reconnue comme le montre les contrats qu'il mobilise.

En synthèse, nombreux sont les objectifs du LMI satisfait en termes d'adéquation de besoins avec les attentes et les priorités des partenaires comme en matière de recherche, de formation et de valorisation. MOVIDA apparaît comme un pôle de référence sur le continent africain sur les questions de mobilités et de migrations. Laboratoire multi-situé et bien ancré, il renforce le partenariat en recherche et en formation par la réalisation de travaux collectifs (via co-publications, terrains croisés, séminaires...), la mise en place de plateformes d'échange et de partage, une formation thématique en phase avec les enjeux actuels et disposant d'outils adaptés (écoles d'été, résidences d'écriture, formation à distance...), des actions originales à l'endroit de la société civile sur la migration (site web, expositions, fiches de mise au point sur des idées reçues, etc). Tout ceci dit, le LMI ne demande qu'à être soutenu.

Cependant, des faiblesses et des points de vigilance ont été notés. Il importe de les corriger et d'être attentif pour une consolidation des acquis et des résultats davantage en articulation avec les objectifs et le projet scientifique de MOVIDA pour les prochaines années.

## **2. Analyse des perspectives de renouvellement**

### **2.1 Cohérence de l'objectif de structuration et de reconnaissance nationale et internationale d'un centre de recherche de référence**

Globalement, les résultats du LMI-MOVIDA en première phase sont très satisfaisants en matière de recherche, de formation, de vulgarisation. La programmation pour les années à venir se situe dans la continuité. Les approches sont originales et pertinentes et le projet de recherche paraît approprié au regard des contextes socioculturels et de la géopolitique mondiale.

Dans son document de demande de renouvellement, le LMI annonce pour objectif en seconde phase de "s'établir sur le continent africain comme un pôle de recherche de référence sur les questions de mobilités et de migrations" et de "mettre en place une plateforme permettant de dépasser les cloisonnements nationaux, culturels et disciplinaires pour rendre compte au sein d'une même structure des transformations à l'œuvre dans les migrations africaines et intra-africaines dans une perspective transversale et comparative". MOVIDA reste sur la même thématique de recherche qui maintient toute sa pertinence et son intérêt socio-politique et scientifique. Les questions de recherches s'articulent autour de 3 axes (« Parcours de vie, recompositions sociales et religieuses »; « Mobilités Africaines, connexions transafricaines, afropolitanisme et villes mondialisées »; « Politiques migratoires, citoyennetés et fabriques du droit »).

Comme le signalent les membres du laboratoire, les évolutions des dernières années sur les questions migratoires ont à être prises en compte dans le renouvellement des problématiques. Un accent est notamment porté sur les effets de ce qui a été qualifié de "crise" migratoire de 2015 (moment du démarrage de MOVIDA). Pour répondre à une ambition commune de "saisir la complexité des processus", le laboratoire veut aborder les "collectifs d'appartenance" en se centrant sur les parcours de vie, les recompositions sociales et la reconstruction des imaginaires (axe 1). En mobilisant une entrée plus territoriale, l'équipe entend se centrer sur les lieux, sur les routes et les espaces urbains, et la manière dont ils sont travaillés par les différentes formes de mobilité (axe 2). Enfin, la question des dynamiques de la gouvernance des mobilités et l'émergence de collectifs citoyens qui questionne "l'africanisation des politiques migratoires" sera traitée (axe 3). Un axe complémentaire (nommé "Transversalités méthodologiques") complète le dispositif, avec pour objectif de créer des échanges sur les questions méthodologiques au sein du laboratoire et de favoriser des regards croisés, qui pourraient aller au-delà du seul monde académique selon le document de projet, notamment vers les milieux artistiques.

En matière de formation et de valorisation, la continuité est également annoncée et "les expériences et dispositifs de formation déjà éprouvés seront poursuivis". Il s'agit pour l'équipe "d'attirer des étudiants vers la recherche dans le champ des migrations afin de promouvoir la relève scientifique sur cette thématique". L'enjeu est effectivement important et les membres du comité d'évaluation ne peuvent qu'encourager le laboratoire à faire de ce point une des priorités de la phase 2 (voir section recommandations). L'objectif de renforcer les deux supports principaux de diffusion des résultats scientifiques (revue et collection d'ouvrages) est également annoncé. On sent de ce point de vue une volonté de "professionnalisation" de l'activité autour de ces deux outils qui semble la bienvenue pour les pérenniser.

Sur les formations, le projet poursuit ses activités sur le Doctorat et les Masters. Comme pour la phase précédente, il semble qu'une priorité continue d'exister pour la formation doctorale, puisque c'est à ce niveau-là que les jeunes chercheurs sont véritablement identifiés comme

faisant partie du LMI (liste de membres). Cela se justifie vraisemblablement par le niveau d'engagement propre à la recherche doctorale, mais le comité d'évaluation aurait souhaité que la réflexion qui a conduit à cet état de fait soit plus discutée dans le dossier de renouvellement. Les chercheurs du LMI MOVIDA ont beaucoup insisté sur la formation au doctorat en accompagnant davantage les étudiants dans ce cycle. Or, il aurait été tout aussi opportun d'appuyer les masters existants dans les universités membres du LMI ou tout simplement d'y aider à la création de masters classiques et/ou professionnels centrés sur les migrations. Les membres du comité d'évaluation n'ignorent pas que les procédures pour la mise en place d'un tel master sont très contraignantes dans les universités mais le LMI pourrait trouver à travers la création d'un master « estampillé » MOVIDA une belle opportunité d'ancrage et développement de son projet scientifique et d'appui à la relève scientifique avec des possibilités d'insertion professionnelle qui devraient être assez importantes pour les diplômés de ce master.

L'effort en direction des Masters est très comparable à la première phase. L'équipe semble avoir écarté la possibilité de création propre et a fait le choix de s'inscrire dans l'offre existante. Là encore, une réflexion plus systématisée sur les raisons de ce choix aurait été bienvenue, au-delà du fait que les thématiques migratoires sont déjà en partie couvertes par les Masters existants. Si l'on suit la proposition pour la période 2020-2025, il est fait état de "modules labellisés Movida" dans les parcours existants. En l'état, cela semble pertinent mais le dossier ne détaille pas véritablement ce que ce "label" apporte. Est-ce en matière seulement d'intervenants ? Cela se traduit-il par une reconnaissance scientifique ? La participation à ces modules conduit-elle les masterants à être intégrés au LMI ? Si elle n'a pas été engagée, une réflexion spécifique sur la portée à moyen et long terme de cette labellisation devra être conduite. Que deviendront ces labels lorsque MOVIDA cessera ses activités ?

Un autre point de relatif étonnement sur la question des Masters est le positionnement Sud et Nord. Le dossier détaille bien le renforcement de parcours Master existants et l'implication des membres de Movida dans les formations au Sénégal, au Maroc et au Niger. Étonnement, il n'aborde pas la place et le possible rôle de Movida dans les formations Master en France (à l'exception d'une mention de participation à un M2 à l'IEP d'Aix en Provence). Hors 3 UMR IRD localisées en France sont porteuses du LMI (LPED, URMIS et PRODIG), contribuent grandement à la composition de l'équipe et sont point d'adossement de formations de Master. Cet écart est-il le résultat d'une volonté stratégique du LMI de faire porter ses efforts de formation ailleurs qu'au Nord ? Est-ce lié à la difficulté d'intégrer les membres de Movida dans ces formations ?

Sur le Doctorat, la ligne tracée lors de la première période est poursuivie. On note le projet d'Ecoles d'été itinérantes, de résidences d'écriture scientifique et d'un séminaire mensuel en ligne. Cela se double d'un effort financier important envers la mobilité des jeunes chercheurs et la réalisation de travaux de terrain. Tout cela semble pertinent pour créer un environnement collectif favorable aux travaux de thèse. Il serait peut-être utile ici que l'équipe du laboratoire établisse un suivi de ce que ces activités apportent aux doctorants, pour pouvoir au besoin réorienter l'offre en fonction des retours tout au long de la nouvelle période. Ceci est d'autant plus nécessaire que la covid-19 et la situation sécuritaire sont des contraintes fortes en matière de terrain à couvrir.

Les outils de valorisation et de dialogue vers les mondes socio-économiques et politiques restent dans l'ensemble les mêmes. On retrouve le rôle central de la plateforme en ligne, qui déclinera des outils de type mini-MOOC, policy brief, outils pédagogiques (dont un jeu de société), "claque aux idées reçues", espace de dialogue multi-acteurs. Concernant ce dernier point, le dossier de renouvellement fait état d'un outil nommé " Movid'action" dont l'objectif serait de "consolider le réseau d'acteurs en le structurant au sein d'un axe du LMI". L'idée semble bonne, mais on ne

retrouve pas dans la structuration générale proposée cet axe (à moins que cela soit lié à l'axe transversal méthodologique). L'équipe devra veiller à ce que sa structuration soit facilement lisible depuis l'extérieur.

## **2.2 Adéquation de la gouvernance**

Comme indiqué, la seconde phase se veut la poursuite du projet initial avec la même mission et globalement les mêmes acteurs. En matière de gouvernance, le comité d'évaluation note la proposition d'une nouvelle co-direction et d'un dispositif collégial de pilotage ambitieux. Le dossier indique que les équipes de recherche appartenant au consortium Movida constituent un premier cercle, auquel s'ajoute un deuxième cercle où se retrouvent des équipes dont des chercheurs sont membres du LMI à titre individuel. Cela semble opportun.

La coordination du LMI a été renouvelée avec un binôme rajeuni Nord-Sud, ce qui correspond très bien à la dynamique annoncée. Un point intéressant semble être la façon dont la phase 2 a été préparée en termes d'organisation et d'articulation entre équipe de pilotage et les missions du laboratoire. Le dossier de renouvellement fait état d'un processus étendu sur plusieurs mois de collaboration entre 11 chercheurs, représentant l'ensemble des partenaires et des pays du LMI, avec des rencontres hebdomadaires pour préparer un pilotage plus collaboratif. Il s'est dégagé de ces échanges une direction collégiale de 11 membres avec des missions attribuées à chacun de ses membres selon les axes ou les volets d'activités. Il n'est pas possible pour le comité d'évaluation d'entrer dans le détail des mécanismes de fonctionnement d'une équipe aussi large, mais la volonté de partager de façon collégiale les tâches est en soi bienvenue. Il s'agira cependant à veiller sur la durée au niveau d'engagement de chacun et à un équilibre d'un dispositif qui peut être complexe dans le fonctionnement quotidien de la structure. De ce point de vue, le comité d'évaluation appuie pleinement la demande en cours d'un ingénieur de recherche mis à disposition par le LPED et qui serait en charge de faciliter les tâches de gestion et de coordination.

Concernant le "comité de pilotage annuel", dont la fonction semble assez identique à la première période sous un nom différent, il apparaît important pour le comité d'évaluation que celui-ci soit davantage impliqué dans la seconde phase. C'est un enjeu particulièrement important dans la perspective de structuration sur le long terme, et vraisemblablement un espace de réflexion opportun pour l'après LMI. A ce sujet, les évaluateurs considèrent que l'enjeu de la structuration des comités scientifiques des équipes qui constituent actuellement le LMI devrait être associé à la réflexion sur le rôle du comité qui accompagne Movida. Cela serait un plus sur le long terme, et Movida peut donner des indications sur les bonnes pratiques transposables en la matière.

Le LMI mobilise 7 équipes différentes, ce qui est beaucoup et appelle à la vigilance sur l'équilibre de la participation de chacune d'entre elle. Les disciplines représentées (sociologie, anthropologie et géographie en grande majorité) correspondent bien aux objectifs scientifiques du laboratoire, mais un élargissement pluridisciplinaire serait bienvenu, notamment vers le droit, l'histoire, la démographie et la science politique, ces dernières n'étant pas du tout représentées à l'heure actuelle parmi les EC impliqués. L'implication de chercheurs et enseignants-chercheurs dans les pays d'étude doit rester un objectif pour l'équipe. Il y a un certain déséquilibre au sein de l'équipe en termes d'institutions de rattachement institutionnel, où les équipes françaises sont fortement représentées.

## **2.3 Plus-value et viabilité du LMI au regard des compétences et des moyens matériels et financiers mis en commun**

Le LMI dispose d'un capital solide en termes d'institutions, de chercheurs et de publications qui le prédispose à accueillir de nouveaux doctorants et de nouveaux chercheurs. Les ancrages du LMI au sud se structure davantage dans des laboratoires qui appartiennent aux universités partenaires. Par ailleurs, son capital réputationnel lui confère un statut de choix au sein des universités et auprès des bailleurs de fonds qui commandent des études spécifiques. Il a tout le dispositif nécessaire pour parachever son développement dans les années à venir.

Il est important pour orienter la poursuite du projet liée aux règles de la gestion très rigide de l'IRD vis-à-vis des institutions partenaires du Sud, ce qui est suffisant pour émousser la détermination et l'engagement des uns et des autres. A ce titre, il importe de se pencher sur la collaboration du LMI avec le GERM à l'UGB et le LSME de l'Université Joseph KI-ZERBO, entre les deux cycles de partenariat, pour mieux comprendre les préoccupations et surtout travailler à les résorber car ces situations observées peuvent se reproduire avec d'autres institutions du Sud. Les institutions du Sud sont souvent fragiles et demandent d'être ménagées un temps soit peu.

Les menaces COVID-19 et celles sécuritaires sont réelles mais la mesure dans laquelle le LMI va être affecté dans l'atteinte de ses objectifs n'est pas donnée avec précision ce qui peut rendre instable l'agenda. Des mesures ne sont pas par ailleurs énoncées pour palier l'exécution des tâches dans cet environnement menaçant autant pour les partenaires du Nord que pour ceux du Sud au Nord comme au Sud dans le contexte de terrain partagé. C'est un point important sur lequel le comité d'évaluation invite à une réflexion permanente pour dégager des pistes d'action adaptées aux contextes évolutifs que connaît la région d'étude. Le dossier mentionne notamment le contexte sécuritaire (au Burkina Faso et au Niger en particulier), qui constitue un possible handicap en termes d'accès au terrain et de développement de certaines problématiques. Il est indiqué que les chercheurs nationaux et internationaux ont été contraints de se retirer de certains terrains. Mais on ne note pas dans le dossier de propositions concrètes pour faire face à ces contraintes. Au vu des situations, on peut considérer que c'est également une des attentes vis-à-vis du laboratoire que de formuler collégialement des alternatives les plus solides possible en lien avec ces situations. On sait combien l'expertise dont disposent les chercheurs sur ces questions peut être précieuse pour les institutions qu'ils représentent au moment de la prise de décision sur les accès possibles ou non au terrain. De ce point de vue, Movida gagnerait à porter une voix précise et argumentée dans le dialogue avec les institutions pour le maintien ou la réorientation des activités selon le caractère plus ou moins sensible des travaux et des terrains d'étude.

L'interdisciplinarité demande sans doute à être développée au-delà des sciences humaines. Ces dernières sont largement mises à contribution par le laboratoire qui mobilise des chercheurs de disciplines différentes : anthropologie, géographie, sociologie, démographie. Des politistes seraient le bienvenu pour l'étude des politiques migratoires par exemple. L'ouverture vers les sciences environnementales auraient pu être d'un apport appréciable.

En termes de ressources, il est important que les institutions partenaires continuent d'apporter au LMI Movida le plein soutien en matière d'infrastructures dont il a besoin. Les porteurs du projet font état de bureaux et de matériels dans les différents lieux où opère le laboratoire. Il est important qu'une bonne stabilité de ces ressources soit assurée, gage d'un travail scientifique stable et dans des conditions optimales. Du point de vue des ressources budgétaires, le dossier de renouvellement annonce des modes de répartition des crédits qui semblent en bonne cohérence avec les objectifs. Le comité d'évaluation note que, pour l'ensemble de la seconde phase, le budget prévisionnel indique que 69% des financements iraient aux missions pour écoles d'été et ateliers collectifs. Cela est cohérent avec les objectifs annoncés. En regard, le soutien financier pour le poste "formation" apparaît faible (8,5%). Mais il se peut qu'il s'agisse là

d'un effet du mode de présentation du budget. Le dossier de renouvellement fait état de recherches cofinancées. C'est un principe important, et le comité d'évaluation appelle à multiplier ces pratiques à moyen et long terme.

Dans tous les cas, le comité d'évaluation appelle la direction du LMI à se doter d'instruments de pilotage financier de nature à assurer un bon équilibre de la question stratégique des soutiens scientifiques et financiers des masterants et doctorants (enquêtes de terrain, évènements scientifiques, écoles d'été, résidence d'écriture, etc). Les outils de gouvernance correspondant à ces soutiens ne sont pas détaillés dans le dossier. Les évaluateurs auraient aimé savoir comment sont prises les décisions d'aide financière (en particulier résidence d'écriture, qui doit avoir un coût important en rapport avec nombre de personnes concernées). La phase 2 de Movida prévoit-elle des dispositifs de candidature et d'arbitrage pour ces aides ? Était-ce le cas dans Movida 1 ? En parallèle, comment est abordée la question de la transparence sur ces arbitrages vis-à-vis des concernés (masterants et doctorants) ?

## **2.4 Recommandations**

Notre analyse de la documentation mise à notre disposition dans le cadre de cette évaluation et les rencontres virtuelles menées avec les responsables du LMI MOVIDA laissent voir que des progrès ont été accomplis en matière de recherche, de valorisation, de formation et de promotion de la relève. Cependant, des faiblesses ont pu être notées. Il importe de les corriger pour une consolidation des acquis et des résultats plus importants et davantage en articulation avec les objectifs et le projet scientifique de MOVIDA pour les prochaines années. C'est pour cela que nous formulons les recommandations suivantes, organisées selon diverses rubriques, mais souvent en lien les unes avec les autres.

### *Recommandations en matière de construction et de reconnaissance nationale et internationale d'un centre de recherche de référence :*

- Veiller au soutien institutionnel sur la longue durée. Ce soutien doit pouvoir permettre de faire face, au besoin, au départ d'un chercheur ou enseignant-chercheur représentant telle ou telle institution dans l'équipe, sans que le LMI en soit affecté. Pour que le laboratoire soit solide structurellement, il faut que les institutions partenaires assurent la continuité de l'investissement en ressources (humaines et matérielles) dans le dispositif.
- Penser l'après-LMI. Durant cette période de renouvellement, réfléchir en interne à la mise en place de mécanismes de la durabilité au-delà de la période demandée comme LMI. Créer les conditions de nouvelles structurations (conventions de recherche, GIS...) et de modes opératoires concrets dans les lieux de travail et dans les institutions concernées dans chaque pays.
- Renforcer les partenariats existants à travers, par exemple, une politique de bourses post doctoral et la promotion d'un dialogue avec les universités et les centres de recherche pour le recrutement des nouveaux docteurs.
- Renforcer le partage d'expériences à travers des échanges entre chercheurs d'une part, entre chercheurs et étudiants de Master et Doctorat d'autre part.
- Au regard de l'ampleur de la couverture géographique et des champs investigués, ajuster la dimension de la plateforme et les acteurs pour en assurer un meilleur suivi. Il convient de renforcer pour les prochaines années l'axe Maroc-Niger qui semble bénéficier d'une

bonne dynamique. Cela doit se faire en équilibre avec l'axe Sénégal et Burkina Faso, sans évidemment que celui-ci soit en perte de vitesse.

- Multiplier les activités d'animation scientifique sur la migration dans les universités, notamment en intensifiant les ateliers itinérants et en veillant à leur répartition plus équilibrée entre les cinq pays.
- L'implication de chercheurs et enseignants-chercheurs dans les pays d'étude doit rester un objectif pour l'équipe. Il y a un certain déséquilibre au sein de l'équipe en termes d'institutions de rattachement institutionnel, où les équipes françaises sont fortement représentées.
- Construire un dialogue continu avec les universités et autorités académiques pour que les docteurs issus de Movida ne se "perdent pas" vers d'autres choses, travailler sur le devenir des docteurs passés par Movida, mettre en place un dispositif pour les suivre.
- Réfléchir à des modes d'échange avec les grandes institutions internationales présentes dans la région, type OIM, dans une démarche basée sur un positionnement clair et assumé (hors de toute instrumentalisation) qui pourrait alimenter ces organismes avec les résultats du travail de recherche de première main et de qualité que conduit le laboratoire.
- Encourager et accompagner les réponses à appels à projets (AAP) financés par des opérateurs autres que le LMI ou l'IRD afin de pérenniser les actions de recherche et d'assurer une continuité de financement au-delà de la période LMI. Une cellule de veille pourrait être créée en interne pour identifier et partager de l'information sur ces AAP comme pour aider les potentiels porteurs de projets.
- Positionner le LMI Movida comme un centre de ressources sur les thématiques migratoires en Afrique pour le rendre attractif aux porteurs de nouveaux projets de recherche qui pourront solliciter le laboratoire pour des projets transversaux financés par les grandes structures internationales d'appui au développement et à la recherche. Développer une activité spécifique de promotion dans ce sens en s'appuyant sur les réseaux internationaux dans lesquels les chercheurs les plus expérimentés de Movida sont déjà insérés.
- Un équilibre en matière de supports de publication est à trouver. Si les efforts conduits sur les deux supports labélisés MOVIDA (collection d'ouvrage et nouvelle revue) sont incontestablement à poursuivre, les évaluateurs considèrent important de favoriser la publication des résultats dans des revues de diffusion internationale à forte audience sur les thématiques migratoires, y compris celles en anglais.
- Travailler au renforcement de la collaboration avec l'IRD dans la durée et renforcer l'existant, notamment vis-à-vis des représentations de l'IRD dans les différents pays concernés. Selon les situations, un dialogue plus régulier est parfois à construire, parfois à renforcer.
- Le LMI Movida dispose d'un blog de qualité, qui sert à la fois d'outil de travail et d'instrument de visibilité. Son renforcement doit faire partie des priorités de la période à venir, notamment en matière de rayonnement dans les milieux académiques et sociopolitiques.
- Approfondir l'interdisciplinarité, notamment vers les sciences environnementales.
- Poursuivre la politique de recrutement des doctorants et mettre en place une politique de "coaching" des jeunes chercheurs pour les maintenir dans la recherche après leur thèse.

### Recommandations en matière de structuration, fonctionnement et gouvernance

- Le LMI mobilise 7 équipes différentes, ce qui est beaucoup et appelle à la vigilance sur l'équilibre de la participation de chacune d'entre elle.
- Les disciplines représentées (sociologie, anthropologie et géographie en grande majorité) correspondent bien aux objectifs scientifiques du laboratoire, mais un élargissement pluridisciplinaire serait bienvenu, notamment vers le droit, l'histoire, la science politique et l'économie, ces dernières n'étant pas du tout représentées à l'heure actuelle.
- Assouplir au mieux la gestion financière de l'IRD, palier au retard de décaissement décrié par le LMI et instruire/initier les partenaires du LMI dans les pays du Sud sur la mécanique de fonctionnement et de gestion financière de l'IRD avant leur adhésion dans un projet commun.
- Prendre des dispositions particulières et précises et en informer largement les acteurs du LMI pour une meilleure exécution du projet en temps de Covid-19 et en situation sécuritaire difficile (adaptation aux contextes locaux vis-à-vis de la pandémie, par exemple pour mise en oeuvre des terrains croisés, autorisations de missions).
- Créer un outil de gestion de l'avancée des doctorats et des masters qui, au-delà des thèmes et noms des encadrants, recense les états d'avancée des travaux de chaque étudiant, les productions intermédiaires (articles et communications favorisés par le dispositif), le temps nécessaire pour la finition de leurs travaux puis le devenir des étudiants selon qu'ils ont fini ou qui ont quitté le dispositif.
- Le rôle du "comité de pilotage annuel" (dont la fonction semble assez proche dans le dossier de renouvellement à la phase précédente) pourra être précisé. Un des enjeux sera de l'impliquer davantage dans la seconde phase, notamment en termes d'ancrage institutionnel clair et avec pour objectif de pérenniser les actions permises par Movida.
- Mettre en place des comités scientifiques locaux pour chaque structure partenaire pour les accompagner en termes de conseil, incluant des chercheurs et des stakeholders.

### Recommandations en matière de formation et d'animation scientifique :

- Renforcer les formations sur la migration dans les différentes universités du Nord et du Sud et au sein des groupes de recherche constitutifs du LMI à travers un appui pour leur développement institutionnel, leur accompagnement dans les activités de formation, la promotion d'activités de formation en ligne, etc.
- Privilégier le développement de masters spécialisés sur les migrations et le soutien aux étudiants aux masters en parallèle d'une focalisation de l'accompagnement sur les étudiants au doctorat. Le LMI devrait, dans les années à venir, servir de catalyseur au développement de masters sur les migrations, notamment dans les universités membres, ce qui contribuerait à développer la relève et à disposer, d'un côté d'un bassin de recrutement pour le doctorat, et de l'autre de travailler les possibilités d'insertion professionnelle qui devraient assez importantes pour les diplômés de ce master.
- Renforcer la formation des étudiants en matière de travail de terrain en vue de leur donner des dispositions solides pour la collecte, le traitement et l'exploitation de données quantitatives et qualitatives. Une formation sur l'analyse des données à partir des différents logiciels est aussi nécessaire.

- Encourager les mobilités des chercheurs et des doctorants pour appuyer l'intégration réciproque pour structurer la communauté scientifique, travailler à la consolidation des dispositifs pour la formation à distance sur la migration.
- Renforcer l'encadrement des travaux d'étudiants pour leur permettre de répondre avec efficacité aux différents programmes en matière de recherche et être force de proposition pour répondre à des appels à projets financés hors du LMI Movida.
- Dialoguer avec les universités pour travailler à l'association entre l'offre de formation existante et ce que Movida peut apporter ou créer, dans le respect des équilibres à long terme entre les équipes de formation. Il s'agit là d'éviter les bouts d'activité isolés. Cet effort est complémentaire à l'action sur le doctorat, et ne doit pas être à la place.
- Poursuivre et développer la création des mini-MOOC et la production de séances filmées (les documentaires).

-----

Au regard des travaux du comité d'évaluation, la reconduction du LMI MOVIDA pour la période 2020-2025 est hautement souhaitable. Les attentes vis-à-vis d'un dispositif de type LMI sont atteintes et les perspectives de la seconde phase correspondent à des enjeux sociétaux de première importance, dans lesquels il est important que l'IRD joue tout son rôle.

### **Références des documents mis à disposition pour l'évaluation**

1. Convention de création d'un Laboratoire Mixte International entre l'IRD, l'UGB, l'IPAR, l'UIR et l'UO (actuelle université Joseph KI-ZERBO), format PDF, 21 p.
2. Bilan des activités LMI-MOVIDA 2016-2019, format PDF, 25 p.
3. Annexes au bilan LMI-MOVIDA 2016-2019, format PDF, 34 p.
4. Dossier de renouvellement LMI-MOVIDA 2020-2025, format PDF, 23 p.
5. Annexes – Dossier de renouvellement LMI-MOVIDA 2025, format PDF, 28 p.
6. Coordonnées email des docteurs et doctorants LMI MOVIDA, format Word, 2 p.